

# **DMA ARCHITECTURES**

Société à Responsabilité Limitée d'Architecture  
Au capital de 7.623 €  
Siège Social : 501 chemin de Pernin  
74160 NEYDENS

420 401 713 RCS THONON-LES-BAINS

## **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 19 FEVRIER 2026**

L'an deux mille-vingt-six et le dix-neuf février,

**Monsieur Philippe DESPRES,**  
demeurant NEYDENS (74160), 501 chemin de Pernin,

**Associé unique** propriétaire de la totalité des 99 parts sociales de 77 € chacune composant le capital social de la DMA ARCHITECTURES, société à responsabilité limitée unipersonnelle d'architecture au capital de 7 623 € dont le siège social est à NEYDENS (74160), 501 chemin de Pernin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON-LES-BAINS sous le numéro 420 401 713,

a pris les décisions suivantes ayant pour objet :

- la mise à jour de l'article 7 des statuts consécutive à une cession de parts sociales.
- le non remplacement d'un cogérant démissionnaire.

**==0==**

### **PREMIERE DECISION**

L'associée unique décide, en conséquence de la cession de parts sociales intervenu ce jour et immédiatement rendu opposable à la société, de mettre à jour ainsi qu'il suit l'article 7 des statuts :

#### **« ARTICLE 7 : CAPITAL SOCIAL**

*Le capital social est fixé à la somme de sept mille six cent vingt-trois euros (7.623 €), divisé en quatre-vingt-dix-neuf (99) parts de soixante-dix-sept euros (77 €) chacune, entièrement souscrites et libérées dans les conditions énoncées à l'article précédent, numérotées de 1 à 99, attribuées en totalité à Monsieur Philippe DESPRES, associé unique. »*

### **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Umberto MANERA de son mandat de cogérant à compter de ce jour et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

**==0==**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Philippe DESPRES,  
Associé unique.

**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

*La Gérance*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a large, sweeping flourish.